

TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS

29 octobre 2025 – Golf du Gouverneur

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **samedi 21 octobre**

Clôture des inscriptions des équipiers : **samedi 21 octobre**

Conditions de participation

Pour les Comités

Ouverte à tous les Comités départementaux et territoriaux de la Ligue Aura.

Equipe mixte composée de 8 jeunes de catégorie U10.

Chaque équipe doit avoir :

- 1 U8 obligatoire
- Un minimum de 2 filles ou 2 garçons par équipe.

Un Comité peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du comité, avec une licence active, et un certificat médical enregistré.

Forme de jeu

4 Greensomes / score maximum (Par +4) / 2 X 9 trous.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune :

- Poucets Filles : repère U10 filles
- Poucets Garçons : repère U10 garçons
- U8 filles : repères 7
- U8 garçons : repère 6

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

Droits d'engagement : 200€ par équipe (comprenant le repas).

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour chaque équipe de Comité inscrite.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve.



Classement

Le classement des équipes se fait par addition des 7 meilleurs scores.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

L'épreuve n'est pas comptabilisée pour la gestion de l'index mais elle est comptabilisée pour le Challenge National des Ecoles de golf.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Les personnes identifiées à donner des conseils peuvent intervenir sur le terrain seulement entre les trous (de la sortie du green au départ du trou suivant). Il est formellement interdit d'intervenir sur la préparation d'un coup à jouer.

Le repas d'entre 2 tours sera pris en charge pour tous les joueurs et suiveurs officiels de partie.

